

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le premier ministre du Canada vient d'avoir des discussions valables avec le premier ministre Mazowiecki de la Pologne, qui est ici pour une visite informelle, et la question des frontières de la Pologne a été discutée.

[Traduction]

Nous avons clairement établi la position du gouvernement du Canada: la Pologne devrait avoir l'assurance qu'on respectera ses frontières actuelles et que cette assurance soit concrétisée dans une entente légale et internationale négociable dans les plus brefs délais. Nous avons aussi discuté de moyens pratiques pour le Canada de contribuer à ce processus.

[Français]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Le ministre vient de faire état d'une rencontre entre les deux premiers ministres. Est-ce que le premier ministre canadien a profité de cette visite du premier ministre de la Pologne pour avoir, envers ce pays, une aide économique plus importante encore que celle déjà annoncée? Et, en particulier, est-ce que le gouvernement canadien est prêt, parmi tous les pays membres du Pacte de Varsovie, à privilégier plus particulièrement la Pologne? Et est-ce que le gouvernement canadien est prêt à faire quelque chose pour réduire substantiellement, peut-être même annuler une partie de la dette que la Pologne a contractée au cours des ans avec le Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le Canada a déjà agi pour donner un allègement important à la Pologne en ce qui concerne sa dette. Mais nous avons eu des discussions aujourd'hui entre les deux premiers ministres en ce qui concerne les autres options disponibles. Le premier ministre de la Pologne a indiqué qu'il a besoin de l'aide canadienne dans trois champs en particulier: la technologie, la formation, et, bien sûr, la question de la dette. Nous nous sommes engagés à considérer les moyens par lesquels le Canada peut élaborer une politique en vue de réduire l'endettement de la Pologne. Le vice-premier ministre sera en Pologne en fin de semaine; il part vendredi pour une visite en Pologne. Le ministre des

Questions orales

Finances canadien sera là également dans les prochaines semaines pour discuter en détail avec les représentants polonais des questions qui touchent la dette.

* * *

[Traduction]

LA POLITIQUE FISCALE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Hier, en déposant son rapport annuel, le gouverneur de la Banque du Canada a dit que les taux d'intérêt pourraient grimper encore au cours des mois à venir. En conséquence, le déficit du ministre des Finances pourrait être beaucoup plus élevé qu'il ne l'a prévu dans le budget qu'il a présenté à la Chambre il y a quelques semaines. En fait, le ministre s'est servi du budget pour transférer aux provinces le coût croissant du service de notre énorme dette.

Au cours de la réunion de ce soir avec ses homologues provinciaux, le ministre des Finances va-t-il dire au gouverneur Crow que sa politique monétaire des douze derniers mois n'a pas fait baisser l'inflation et qu'elle a plongé le pays dans une situation plus précaire qu'il ne l'était au départ, ou va-t-il se plier aux exigences du gouverneur Crow et encore une fois laisser les provinces faire les frais de la hausse des taux d'intérêt?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada et moi sommes déçus de voir que l'inflation a augmenté l'an dernier et que cette tendance continue à se manifester cette année.

Depuis deux ans, nous essayons d'enrayer l'inflation. Si les taux d'intérêt avaient baissé artificiellement, la poussée inflationniste serait encore plus forte aujourd'hui et elle aurait entraîné des taux d'intérêt plus élevés.

Il faut absolument comprendre que c'est le meilleur moyen de juguler l'inflation et de faire baisser les taux d'intérêt de façon permanente.

Les solutions simplistes que mon collègue ne cesse de préconiser ne régleront pas le problème: une réduction artificielle des taux d'intérêt empire la situation et finit par les faire remonter. Nous devenons alors moins concurrentiels et le taux de chômage augmente.